

NOTICE – BY-LAW

At a regular meeting on October 8th, 2019, the Grand Falls Town Council authorized the Clerk to give the present notice.

Please take notice that the Grand Falls Town Council intends to approve the operating budget of the Grand Falls Central Business Development Corp. Inc.; which budget is shown below.

Please take notice that, for the implementation of the said budget, a levy of twenty cents for each one hundred dollars of assessed value shall be imposed on non-residential property situated within the business improvement area.

Please take notice that the Grand Falls Town Council intends to enact a municipal by-law to impose the business improvement levy on non-residential property situated within the business improvement area.

Objections to the proposed municipal by-law may be sent to the clerk's office no later than November 12th, 2019, at 9:00 a.m. The meeting to consider the objections will be held at the Town Council meeting on Tuesday, November 12th, 2019, at 7:00 p.m.

2020 Budget

Revenues	\$56,750.
Expenses	\$56,750.

Lise J. Ouellette
Deputy Clerk

AVIS – ARRÊTÉ

Lors de son assemblée régulière du 8 octobre 2019, le Conseil municipal de Grand-Sault a autorisé le greffier de donner le présent avis.

Veillez donc prendre avis que le conseil de la ville de Grand-Sault a l'intention d'approuver le budget d'opération de la Société de développement du centre des affaires de Grand-Sault Inc., lequel budget est démontré ci-dessous.

Veillez prendre avis également que, pour la mise en œuvre dudit budget, une contribution extraordinaire sera nécessaire de l'ordre de 0,20\$ pour chaque cent dollar de la valeur de l'évaluation sur des biens commerciaux se trouvant dans la zone d'amélioration des affaires.

Veillez prendre avis aussi que le Conseil municipal de Grand-Sault a l'intention de proclamer un arrêté municipal pour imposer cette contribution extraordinaire pour l'amélioration des affaires sur des biens commerciaux se trouvant dans la zone 'amélioration des affaires.

Les oppositions à l'arrêté municipal proposé seront reçues au bureau du greffier au plus tard le 12 novembre 2019 à 9 heures. La réunion pour considérer les objections aura lieu lors de la réunion du conseil municipal du mardi, 12 novembre 2019 à 19 heures.

Budget 2020

Revenus	56 750 \$
Dépenses	56 750 \$

Lise J. Ouellette
Greffière adjointe